

Liste des élus dont le handicap est connu sur la période 2020 à 2024

La carte de France métropolitaine et des départements d'outre-mer indique les personnes élues entre 2020 et 2024 dont le handicap est mentionné directement ou indirectement sur internet.

Les personnes élues aux municipales dont la situation de handicap est liée à une altération des fonctions motrices sont: Fatima Khallouk dans la ville de Alfortville, Arnaud Kremer dans la ville de Nancy, Charles Houssemaigne dans la ville de Laval, Audrey Hénocque dans la ville de Lyon, Frédéric Lequilbec dans la ville de Cherbourg-en-Cotentin, Maryse Emel et Miguel Monteiro dans la ville de Aubervilliers, Maria Garcia dans la ville de Courbevoie, Pierrick Courilleau dans la ville d'Orsay, Enda Amraoui et Armand Benichou dans la ville de Marseilles, Jacques Dejeandile dans la ville de Nice, Latifa Gilliotte dans la ville de Belfort, Yann Jondot dans la ville de Langoëlan, Jacques-Eric Delatre de la Chesnais dans la ville de Montargis, Catherine Fromage dans la ville de Vic-le-Comte, Marie Pieron et Lydie Raer dans la ville de Ivry-sur-Seine, Véronique Dubois dans la ville du Havre, Didier Bouteiller dans la ville de Grand Quevilly, Philippe Lebeau dans la ville de Pantin, Julien Mengeaud dans la ville de Vitrolles, Alexandre Ribiero dans la ville de Cenon, Badia Allard dans la ville de Reims, David Gall de la ville de Donville-les-Bains, Pascale De Mets de la ville de Lys-lez-Lannoy, Dorine Bourneton et Pierre Deniziot de la ville de Boulogne-Billancourt, William Renault de la ville de Lavaur, Lahanissa Abed-Fati de la ville de Villeneuve d'Ascq, Anita Fatis de la ville de Thionville, Annie-Claude Poirat de la ville de Cognac, Régis Harel de la ville de Montigny-le-Bretonneux, Frédéric Vermeulin de la ville de Villeurbanne, Stéphane Jacquot de la ville de Saint-Vincent-de-Tyrosse, Cindy Jankowiak et Lionel Josse de la ville de Saint-Quentin, Michel Couzigou de la ville de Saint-Avit, Joël Botreau de la ville de Carpentras et Antoine Aoun de la ville de Caen.

Les personnes élues aux municipales dont la situation de handicap est liée à une altération des fonctions visuelles sont : Matthieu Annereau dans la ville de Saint-Herblain, Yannick Gerny dans la ville de Hérouville-Saint-Clair, Olivier Lujic dans la ville de Verneuil-sur-Seine, Pier Carlo Businelli dans la ville de Saint Martin sur Tertre, Hélène Naulin dans la ville de Nantes Sylvie Pesnel de la ville Gerrots et Pascal Margerin dans la ville de Blancafort.

Les personnes élues aux municipales dont la situation de handicap est liée à une altération des fonctions auditives sont : Julien Compan dans la ville de Massy, Virginie Cronier dans la ville de Caen, Jean-François Camiul dans la ville de Ducos, Anthony Berard dans la ville de Marseille, Patrick Auffret dans la ville de Saint-Derrien, Pascal Carré dans la ville de Joué-lès-Tours, Karine Jeanne dans la ville de Contay, Anne Paillard de la ville de Congrier et Karine Marin-Roguet dans la ville de Bouray-sur-Juine;

Les personnes élues aux municipales dont la situation de handicap est liée à une altération des fonctions mentales, psychiques ou cognitives sont : Eléonore Laloux dans la ville de Arras, Sandrine Didier dans la ville de Saint Quentin, Francine Maragliano dans la ville de Evreux, Jordan Grosse-Cruciani dans la ville de Charmes, Nathan Le Garrec dans la ville de Saint Lô, Bernard Denis dans la ville de Saint-Côme-du-Mont, Quentin Carpentier de la ville de Lyon et Katia Jouatel de la Castera-lou.

Les personnes élues aux municipales dont la situation de handicap est liée à une altération des fonctions motrices et cognitives sont: Kareen Darnaud dans la ville de Guilherand Granges, Jérôme Sagnier dans la ville de Hantay et Odile Maurin dans la ville de Toulouse.

La personne élue aux municipales dont la situation de handicap est liée à une altération des fonctions visuelles et cognitives est: Sébastien Breton dans la ville d' Obernai.

Les personnes élues aux municipales dont la situation de handicap est non précisée sont: David Dietrich à Saint Romain de Lerps, Patricia Lejeune à La Roche sur Yon et Sébastien Parguey à Bouaye.

Les personnes élues aux départementales dont la situation de handicap est liée à une altération des fonctions motrices: Émilie Gral du département de l'Aveyron, Gabrielle Henry du département de l'Hérault, Louis Cuenin du département du Doubs et Alain Gabrieli du département du Haute-Garonne.

Les personnes élues aux législatives dont la situation de handicap est liée à une altération des fonctions motrices: Sébastien Peytavie du département de la Dordogne et Damien Abad du département de l'Ain.

La personne élue aux législatives dont la situation de handicap est liée à une altération des fonctions visuelles : José Beaurain du département de l'Aisne.

La personne élue aux sénatoriales dont la situation de handicap est liée à une altération des fonctions motrices : Gilbert Bouchet, sénateur du département de la Drôme.